



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
1550 D'Estimauville Avenue  
1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

**Revision to a Request for a Standing Offer**

**Révision à une demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)  
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

TPSGC/PWGSC  
BFC Bagotville, CP 380  
CFB Bagotville, PO Box 380  
Bâtiment 62, local 112  
Building 62, Room 112  
Alouette  
Québec  
G0V1A0

<b>Title - Sujet</b> Gest. matières danger. résiduelles	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W0138-160952/A	<b>Date</b> 2018-02-01
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W0138-160952	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>File No. - N° de dossier</b> BAP-7-40129 (001)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$BAL-001-17297	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> Date de la demande de l'offre à commandes originale 2017-12-27	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2018-02-08</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Tremblay, Marial	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> bal001
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 677-4000 (4159)	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>  Ministère de la Défense nationale (MDN) / Department of National Defence (DND) BFC Bagotville / CFB Bagotville Alouette (Québec) G0V 1A0	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

N° de l'invitation - Sollicitation No.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID

W0138-160952/A

002

Bal001

N° de réf. du client - Client Ref. No.

File No. - N° du dossier

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

W0138-160952

BAP-7-40129

---

#### **Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes - Clause n° 2.4**

Afin d'assurer l'uniformité et la qualité de l'information fournie aux offrants, les demandes de renseignements importantes reçues, ainsi que les réponses à ces demandes, seront fournies simultanément à tous les offrants qui auront reçu la Demande d'offres à commandes, sans que le nom de l'auteur des demandes de renseignements soit mentionné.

Voici d'autres questions que nous avons reçues jusqu'à maintenant :

-----  
Question 9 : Réf. : Item no 22 du tableau no 1 de l'appendice 1 de l'annexe C

C'est indiqué que le type de contenants pour cet item en (VRAC OU CONTENANTS VARIÉS), veuillez préciser de quel contenants il s'agit car il y'a certaines spécificités des contenants pour le transport de BPC + 50 ppm en BPC?

**Réponse 9 : Nous parlons ici de contenants certifié UN pour le transport des matières dangereuses consistant en grand réservoir vrac (GRV) 31H normalisés UN de capacité de 1000 litres ou de barils d'acier 1A1 normalisés UN de capacité de 205 litres.**

-----  
Question 10 : Réf. : Item no 6 du tableau no 2 de l'appendice 1 de l'annexe C

Le contenant "boîte" n'est pas autorisé pour le transport des BPC. Devons-nous fournir dans le prix le contenant approprié?

**Réponse 10 : Non. Il est question ici de matériel solide contenant des BPC sous forme solide utilisé en tant qu'isolant de pièces électroniques comme par exemple : les vieux ballasts de lumières, les vieilles composantes électroniques qui ont été enlevées des équipements tel que condensateurs, filtres radio fréquence etc. Pour les BPC solides UN3432 le TMD permet de les transporter dans des boîtes 4G approuvées que nous détenons ici en quantité suffisante.**

-----  
Question 11 : Réf. : Item no 8 du tableau no 5 de l'appendice 1 de l'annexe C

Pouvez-vous modifier la demande pour fournir un prix au KG et non par baril de 20L?

**Réponse 11 : Non. La plupart des items représentés au tableau 5 sont des MDR qui peuvent être sous forme solide ou liquide. Le prix par contenant est demandé afin que la disposition de chaque contenant (Lab Pack) soit d'un prix fixe.**

N° de l'invitation - Sollicitation No.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID

W0138-160952/A

002

Bal001

N° de réf. du client - Client Ref. No.

File No. - N° du dossier

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

W0138-160952

BAP-7-40129

---

Question 12 : Réf. : Items no 1 et 14 du tableau no 1 de l'appendice 1 de l'annexe C

Vous demandez de récupérer les produits contrôlés au niveau du TMD en vrac (pompage à vide du produit), de quelle manière allez-vous vous assurer que le fournisseur retenu possède des équipements autorisés à transporter de tels produits (norme du camion B-620)?

**Réponse 12 : Tel que mentionné à la section « 2010C 15 (2008-05-12) Conformité aux lois applicables » des conditions générales 2010C (2016-04-04) : L'entrepreneur doit se conformer aux lois applicables à l'exécution du contrat. Sur demande, l'entrepreneur aura à fournir une preuve de conformité de sa capacité à fournir ce service ou tout autre service exigé lors de l'utilisation de l'offre à commandes.**

-----

Question 13 : Réf. : Items no 1, 2, 4, 9, 20, 22 et 23 du tableau no 1 et l'item no 2 du tableau no 2 de l'appendice 1 de l'annexe C

Comme le taux unitaire et la quantité minimum doivent couvrir les frais de collecte, de transport et de disposition pour un minimum de 4 h de collecte, il faudrait avoir une idée du nombre moyen de litre, kg ou TM qui sont récupérés par collecte ou le nombre moyen de collectes/quantité estimée annuelle. Sinon les taux et quantités proposées seront au désavantage du client ou du fournisseur dépendamment des quantités récupérées/collecte.

**Réponse 13 : C'est aux offrants de déterminer les quantités minimales rentables pour eux. Le principe du nombre de litres minimum consiste pour les offrants à déterminer quel nombre de litres et à quel prix le seuil de rentabilité de la sortie d'un camion est atteint pour effectuer le travail selon le contrat.**

-----

Question 14 : Réf. : Items no 21 et 22 du tableau no 1 de l'appendice 1 de l'annexe C

- a) Par le fait même, puisque que l'item no 21 du tableau no 1 est retiré de l'offre, que doit-on indiqué dans la case du coût?
- b) Et l'item no 22 est-il toujours applicable?

**Réponse 14 : a) Vous pouvez indiquer « 0.00 » dans la case du coût de l'item no 21 (Condensateurs et transformateurs avec BPC) du tableau no 1; nous ne tiendrons pas compte de cet item lors de l'évaluation des offres.**

**b) Oui, l'item no 22 (Huile de transformateur électrique contenant des BPC) du tableau no 1 est toujours applicable; vous devez indiquer un coût.**

-----

N° de l'invitation - Sollicitation No.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID

W0138-160952/A

002

Bal001

N° de réf. du client - Client Ref. No.

File No. - N° du dossier

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

W0138-160952

BAP-7-40129

---

Question 15 : Réf. : Item no 6 du tableau no 2 de l'appendice 1 de l'annexe C

Puisque que l'item no 21 du tableau 1 est retiré de l'offre, l'item no 6 du tableau no 2 est-il toujours applicable?

**Réponse 15 : Oui, l'item no 6 (Tout autre matériel contenant des BPC) du tableau no 2 est toujours applicable; vous devez indiquer un coût.**

-----

Toutes les autres conditions de la Demande d'offre à commandes demeurent inchangées.